

DELIBERATION N° 82/16 : NOEL DES POLONAIS/PARTICIPATION DE LA COMMUNE

Monsieur JULLIEN, Conseiller Municipal chargé des Finances, informe l'Assemblée que suite à la collecte des 12 et 13 Décembre 1981, organisée à la Mairie de LUDRES en faveur du Noël des Polonais, Monsieur le Maire avait pris la décision, à l'époque, de participer à cette collecte en achetant des produits de première nécessité pour un montant de 485 F 75 T.T.C.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- donne son accord sur l'achat de produits de première nécessité d'un montant de 485 F 75 T.T.C., en faveur du Noël des Polonais,
- inscrit les crédits nécessaires au B.P. 1982.